

Utilisation responsable des fonctionnalités basées sur l'intelligence artificielle

Le Client s'engage à utiliser les fonctionnalités du Service intégrant des systèmes ou composants d'intelligence artificielle de manière diligente, licite et conforme à leur finalité, dans le respect de la bonne foi contractuelle, de la documentation technique et des instructions d'utilisation fournies par SESAME.

Le Client reconnaît qu'il demeure seul responsable de l'utilisation qu'il fait des fonctionnalités d'intelligence artificielle dans le cadre de son activité professionnelle et assume les conséquences d'une utilisation non conforme à leur finalité.

L'utilisation des fonctionnalités d'intelligence artificielle devra être effectuée exclusivement conformément à leur finalité. Toute utilisation détournée susceptible d'altérer leur fonctionnement, leur finalité ou leurs conditions d'utilisation est interdite.

Sont expressément interdits : (a) tout usage abusif, frauduleux ou disproportionné ; (b) tout usage automatisé non autorisé ; (c) tout usage présentant un volume, une fréquence ou une intensité manifestement incompatibles avec une utilisation normale du Service ; (d) tout usage destiné à générer des contenus, des interactions ou des résultats de manière artificielle ou manipulée.

Ces usages prohibés incluent, à titre purement indicatif et non limitatif, la génération artificielle, automatisée ou répétitive de contenus, publications, offres d'emploi, communications ou tout autre résultat au moyen de schémas d'utilisation anormaux, bots, scripts, automatisations non autorisées ou mécanismes similaires.

Le Client reconnaît et accepte que SESAME pourra établir des limites techniques, opérationnelles ou de sécurité sur l'utilisation des fonctionnalités basées sur l'intelligence artificielle, notamment des limites relatives au nombre d'interactions, de consultations ou de générations.

En particulier, SESAME pourra établir des limites d'utilisation journalières (par exemple, un nombre maximum d'interactions), après dépassement desquelles : (a) la fonctionnalité concernée pourra être automatiquement restreinte pendant la période correspondante ; (b) un avis informatif pourra être affiché sur la plateforme ; (c) les administrateurs du compte pourront être notifiés.

Le Client accepte que ces limites sont nécessaires pour garantir la sécurité, l'intégrité, la disponibilité et la durabilité du Service, ainsi que pour prévenir les fraudes ou usages abusifs.

Le Client reconnaît que : (a) les fonctionnalités d'IA sont des ressources partagées soumises à une capacité technique ; (b) leur disponibilité peut varier en fonction du volume global d'utilisation du Service ; (c) l'application de limites ne constitue pas un manquement contractuel.

Le Client s'engage à utiliser les fonctionnalités sous une supervision humaine adéquate et reconnaît que : (a) le système ne se substitue pas à la prise de décision humaine ; (b) les résultats doivent faire l'objet d'une vérification humaine adaptée avant toute décision ou utilisation significative.

En cas de détection d'utilisation anormale ou abusive, SESAME pourra, lorsque les circonstances le justifient, adopter des mesures proportionnées, incluant : (a) la limitation

temporaire de l'utilisation ; (b) le blocage des fonctionnalités ; (c) la suspension de l'accès ; (d) la résiliation du service dans les cas graves.

SESAME ne pourra être tenue responsable : (a) des interruptions ou limitations découlant de l'application de limites techniques ; (b) des restrictions découlant d'usages abusifs ou non conformes ; (c) des effets découlant de l'indisponibilité temporaire de fonctionnalités due au dépassement des seuils d'utilisation.

Les présentes conditions complètent les Conditions Générales, les Conditions Spécifiques d'IA et la Documentation du Service.